

# COMPTE RENDU DE LA REUNION DU BUREAU DE L'UNAFAM AUDE

LE 15 MAI 2019 A 10 H 30

## Etaients présents :

GOETZ Sabine  
GUITARD Annie  
HOARAU Patrick  
HUYGHE Paule et Jean-Claude  
LE PAPE Fabienne  
MALLEVILLE Jean-Bernard  
ROUANET Régine  
TREPIED Martine

## Invitée absente excusée :

CAVERIVIERE Thérèse

Le Bureau s'est réuni le 15 Mai 2019 à 10 H 30 à Herminis

## 1) Les membres du bureau

Suite à la prise de fonction de Patrick, il est nécessaire de refaire un point sur les missions de chaque membre du bureau. Annie précise qu'elle souhaiterait conserver des fonctions dans la délégation notamment pour s'occuper de relancer le secteur de Narbonne. Tout le monde valide et il est donc acté qu'Annie sera co-déléguée.

Ci-dessous la liste et les fonctions des membres du bureau :

- Hoarau Patrick : Délégué
- Guitard Annie : Co-déléguée
- Maleville Jean-Bernard : Trésorier
- Le Pape Fabienne : Secrétaire

## Membres actifs du bureau

- Caverivière Thérèse
- Goetz Sabine
- Hoarau Yolande
- Huyghe Paule
- Rouanet Régine
- Trepied Martine

## **2) Groupes de Parole de Carcassonne et de Narbonne**

Sur Carcassonne, aucun problème, tout fonctionne

Sur Narbonne, le Groupe de parole a été supprimé depuis le début de l'année faute de participants. Le 11 Mai, une réunion a été organisée pour faire un point : 3 personnes étaient présentes. Décision prise de suspendre le groupe de parole jusqu'à la rentrée prochaine. Par contre, en attendant, une permanence sera tenue une fois par semaine chaque mercredi après-midi.

## **3) Accueil téléphonique**

Annie va continuer à faire l'accueil téléphonique ; elle dispatchera et orientera les appels.

## **4) Local Carcassonne**

Un rendez-vous est prévu avec Madame Bardoue pour voir si elle peut nous proposer un bureau sur Carcassonne. Si celui-ci est négatif, il faudra essayer, via une agence immobilière, de voir si on peut louer un local. Nous demanderions alors une subvention (Conseil Général, Mairie, CPAM...)

A priori, on garderait le siège à Narbonne et le local de Carcassonne deviendrait une annexe ou l'inverse. Décision à prendre après ce rendez-vous.

## **5) Les représentations**

*CDSP* : Annie + Patrick

*CTS* : 2/3 fois par an – Annie était la représentante. Patrick va prendre la relève et Jean-Bernard sera le suppléant. Annie fera un courrier en ce sens à l'ARS.

*MDPH* : Annie est la titulaire. Les sièges que nous avons sont au titre d'Espoir de l'Aude (1 titulaire + 3 suppléants : Régine, Fabienne et Nicole (à remplacer))

Annie essaiera d'avoir un entretien avec Madame Roumagnac le 27 Mai lors de la CDA. Elle demandera que les sièges d'Espoir de l'Aude soient basculés sur l'Unafam.

Point en suspens : décision à prendre à la rentrée.

Il y a une réunion tous les jeudi matin (réunion simplifiée) + une réunion un lundi sur deux l'après midi (réunion plénière – dossiers plus complexes)

Annie reste la titulaire jusqu'aux nouvelles élections. Suppléants : Régine, Fabienne, Patrick

*Conseil des Usagers* :

\* Jean-Bernard : ASM – assiste à toutes les réunions (2 fois par semaine) – Il participe aussi au conseil technique des usagers, au comité de pilotage qualité – Il est également Président du CVS de la Mas de Narbonne

\* Sabine : ASM – 4 réunions par an + Conseil de surveillance

\* Paule : Conseil de surveillance (CA) – CDU – CLUD ⇒ Il faudra prévoir à la rentrée un remplaçant car Paule souhaite arrêter.

*Conseil local de santé :*

Annie et Régine

Sur Narbonne, le CLS fonctionne très bien ce qui n'est pas le cas sur Carcassonne (les réunions ne concernent que très peu la santé mentale)

Régine souhaite arrêter – Annie veut bien assurer la transition – A revoir à la rentrée

## **6) Les formations**

Il faut envoyer le planning des formations Unafam pour le 2<sup>ème</sup> semestre 2019 aux membres pour voir qui pourrait être intéressé. L'inscription se fera en lien avec Patrick qui doit valider

## **7) Permanence MDPH**

Tous les 3<sup>ème</sup> mercredi du mois. Annie, Martine et Fabienne assurent actuellement la permanence.

A voir à la rentrée si l'on continue à fonctionner de la sorte

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 12H30.

La Délégation de l'Aude  
Le Délégué Départemental  
Patrick HOARAU